

## ÉDITORIAL SEPTEMBRE 22

Depuis septembre 2021, nous n'avons cessé d'observer les effets de cette crise de la crise sanitaire sur l'application du droit d'asile et les besoins des personnes qui s'adressent à nous. Cela nous a contraint à une adaptation régulière de notre accompagnement dans l'accès aux droits des demandeurs d'asile, mais aussi de notre aide à de nombreux autres exilés.

Ces hommes, ces femmes, ces enfants ont fui leur pays d'origine, dans lesquels les libertés fondamentales étaient bafouées et où ils étaient persécutés. D'autres ont été contraints de fuir des régions où la violence était généralisée, car résultant d'une situation de conflit armé interne ou international. Les parcours de migrations sont souvent dramatiques et aussi traumatisants que le vécu initial, surtout pour ceux qui traversent le Sahara ou la Méditerranée. Leur état physique et mental est parfois très dégradé, et à cela s'ajoute l'angoisse de l'attente, parfois très longue, d'une protection.

Toutes ces personnes ont été accueillies au CASAM, de manière inconditionnelle, dans nos permanences, à Hayange et dans nos nouveaux locaux de Metz Queuleu, dans le respect de leur diversité et par un traitement individualisé de leur situation.

Les bénévoles auditeurs -accueillants et les interprètes – traducteurs bénévoles ont maintenu un engagement sans faille et ont contribué à l'évolution de nos activités.

Pour soutenir l'action du CASAM, il y a plusieurs manières de s'engager :

- en tant que bénévoles auditeurs-accueillants auprès des demandeurs d'asile par la participation aux permanences et au suivi de leur accès aux droits ;
- en tant que bénévoles enseignants pour la diffusion de nos cours de français langue étrangère;
- en tant que bénévole technique ( informatique, communication - information, logistique, matériel,...);
- en tant qu'interprète ou traducteur;
- en tant que donateur particulier ou associatif;
- en tant que membre du CA, pour veiller à la pérennité de l'association et de ses comptes, soutenir ses valeurs et les défendre dans la société;
- en tant qu'adhérent, par la participation active et la popularisation de nos actions.

Je lance donc un appel à nous rejoindre pour augmenter nos forces afin de remplir notre mission principale : aider les demandeurs d'asile à accéder à leurs droits de protection et aux bénéficiaires de la protection internationale à conforter leur intégration sociale. Cette mission s'accompagne d'un combat permanent pour le respect de leur dignité humaine.

Maurice Melchior